## A Genève, les HBM sont à la traîne

**IMMOBILIER** • La Fondation Vernier Aviation a présenté ses projets d'aménagement en HBM et dénonce les obstacles administratifs et juridiques.

« l'acquisition de logements destinés à être convertis en HBM est un véritable cassetête», affirme d'emblée Dominique Hausser, président de la Fondation Vernier Aviation (FVA), affiliée aux Fondations immobilières de droit public. C'est en 1991 que le Grand Conseil vote une loi sur la réalisation de 3000 logements sociaux en Habitations bon marché (HBM). Echelonné sur dix ans, ce quota aurait dû être atteint cette année. Hors, selon ces chiffres officiels, on est loin du puisque seulement compte, 1300 logements HBM ont été réalisés depuis 1991. Dans ce quota, 75% des logements doivent être construits, pour le reste, il s'agit d'acquisitions auxquelles on applique le statut de HBM.

Si l'on tient compte des statistiques, Genève devrait passer des 400 000 habitants actuels à plus de 430 000 d'ici 2010. D'après ces chiffres, indépendamment du retard effectif du quota en HBM, les projets de construction en logements sociaux sont une

réelle nécessité.

## 25% DE SUBVENTIONS

Au sein de la FVA, fondation dont la tâche principale est de réaliser des immeubles HBM, le comité est préoccupé par ce retard. «Notre volonté est d'aménager des logements bon marché en ville, puisque la demande y est très forte», souligne Claude Budry, ancien président de la

Le taux des subventions pour les HBM a été revu à la baisse. Laurent Moutinot, chef du DAEL, a précisé qu'il n'y aurait plus de subventions supérieures à 25% du loyer en faveur des locataires. «Ce chiffre peut sembler faible, mais l'augmentation est moindre lorsque l'aide parvient à terme», précise M. Hausser. En effet, lorsque l'aide atteignait les 50%, les locataires voyaient leur loyer doubler après les 24 ans de subvention dégressive.

Actuellement, environ 760 logements en HBM sont à l'étude, dont 75 par la FVA. Celle-ci souhaite acquérir les étages supérieurs des 11-17 rue des Savoises, bâtiment de feu La Suisse, accueillant également la Maison des associations au rezde-chaussée et au 1e étage. Or le référendum lancé par les radicaux et les libéraux du Conseil municipal de la Ville contre le financement de cette structure constitue un ralentissement sérieux. Si le référendum aboutit, l'aménagement des 25 logements HBM des étages supérieurs ne sera pas pour demain.

LUCA BENETTI

Voir notre édition du vendredi 22 sep-